



Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation

Appel à communication pour les Journées d'études de l'axe « Démocratie et Savoirs »

19 et 20 novembre 2024 à Lyon

**Quelle portée scientifique et démocratique
des sciences et recherches participatives ?**

La récente littérature sur le tournant démocratique dans le domaine des sciences citoyennes (Luneau et al. 2021) et l'intérêt de plus en plus marqué des recherches participatives sur la question des savoirs (Godrie, Juan, Carrel, 2022) amènent à organiser une discussion entre ces deux domaines restés jusqu'ici assez distincts : les sciences participatives d'un côté, les recherches participatives de l'autre. Les sciences participatives concernent plutôt les études intégrant des sciences et techniques et privilégient la contribution des citoyens dans la collecte de données. Les recherches participatives relèvent plutôt des études du social, de la santé et de l'éducation, avec une insistance sur la co-production entre scientifiques et profanes et les visées d'émancipation des publics minorisés. Les deux communautés épistémiques ne se parlent pas, faute de langage commun et de questionnements mutuels, malgré des ouvrages de sociologie des sciences ayant dans les années 1990-2000 jeté des ponts entre les deux (Irwin 1995 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). Cependant l'engouement pour les sciences et les recherches participatives ne faiblissant pas (Millerand, 2021), on assiste à une reconfiguration du dialogue sciences-sociétés (Aschieri, 2020) autour des leçons issues de la prise en compte de l'action comme visée de la pratique, allant jusqu'à une pragmatique de la participation (Chateauraynaud, 2021). Les journées de l'axe Démocratie et savoirs du GIS Démocratie et participation ambitionnent de mettre en discussion ces deux communautés, afin de développer le dialogue sur les multiples facettes de l'articulation entre savoirs et démocratie.

L'axe Démocratie et savoirs regroupe des chercheuses et chercheurs travaillant sur les dynamiques de co-production de savoirs entre sciences et société. Il s'intéresse aux enjeux méthodologiques, épistémologiques, éthiques et politiques des sciences et recherches participatives, et entend favoriser un dialogue interdisciplinaire faisant vivre la controverse, allant de l'écologie scientifique à l'anthropologie, en passant par la science politique, la sociologie, les sciences de l'éducation et de la formation ou encore les études urbaines. Cet axe se veut ainsi un espace d'exploration des tensions et des épreuves suscitées par les sciences et recherches participatives (SRP) mais aussi des potentialités émancipatrices et des avancées scientifiques qu'elles permettent.

Les journées de novembre de l'axe démocratie et savoirs visent à la confrontation de la variété de postures et d'objets de recherches incarnant recherches et sciences participatives, et à la réflexion sur

les points aveugles et enjeux communs. En particulier, elles seront attentives, pour les « recherches participatives » avec les personnes vulnérables, aux enjeux de scientificité, à des formes de participations non collégiales (Charvolin et Heaton 2022) dès lors que s'introduit dans les dispositifs une forme de connaissance assertée et de recours à des savoirs spécialisés. Elles seront également attentives, pour les « sciences participatives », aux enjeux d'injustices épistémiques (Fricker, 2007), aux effets de légitimation et de délégitimation des contributions dans les phases d'élaboration et de diffusion des savoirs co-construits, notamment entre profanes et professionnels (Wynne, 1996).

S'il est de plus en plus évident que la recherche représente un rapport engagé à la connaissance, il existe plusieurs postures épousées par les recherches et sciences participatives, de l'interpellation au plaidoyer et au lobbying. Certain.es peuvent se dire impliqué.es dans la production de connaissances pour les vertus du savoir scientifique, d'autres veulent porter des causes - écologiques, sociales, antidiscriminatoires, etc. - par leur engagement. Des enjeux de modification de la posture peuvent être un moteur pour les recherches et sciences participatives autour de revendications de justice épistémique, de décolonisation des savoirs (Santos, 2011), ou d'une version réaliste des sciences de laboratoire comme systèmes d'obligations devant leurs objets. Dans tous les cas, l'enjeu central est le statut et la présence des savoirs subalternes, et des entités non représentées d'habitude dans la production traditionnelle de connaissances scientifiques : précaires, enfants, non-humains, malades, migrants, etc.

Les communications attendues s'appuieront sur des études empiriques et pourront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes suivants.

Axes de l'appel

1) Savoirs situés *versus* science universelle

Les savoirs situés, ou savoirs expérientiels, posent la question du processus permettant de passer de l'expérience au savoir. Quel est le rôle de l'expérience dans la production des savoirs ? Par quelles opérations, notamment collectives au sein d'associations, les récits et expériences accumulées, questionnées, confrontées à des analyses, etc. nourrissent-ils les savoirs expérientiels ? Dans quelle mesure faut-il parler de connaissance au singulier ou de savoirs au pluriel pris dans des écologies différentes (Santos, 2011) ? Comment la prise en compte des positionnements minoritaires peut-elle renforcer l'objectivité scientifique (Flores Espínola, 2012 ; Harding, 1986), en éclairant la dimension partielle, partielle et socialement encastrée de la production des savoirs scientifiques (Haraway, 1988) ? Les savoirs scientifiques sont-ils, alors, universels ? Un courant de recherche précise que les connaissances aussi sont situées, et qu'elles dépendent d'un travail ordinaire, fait de rapport au sensible, au corps, à une dimension incarnée, aussi bien au laboratoire que hors laboratoire (on pense à la « chimie située » par exemple). Cela ne veut pas pour autant dire que ces savoirs situés sont subjectifs, mais qu'ils ressortent d'une obligation qu'éprouvent les investigateurs et investigatrices, de manière personnelle et collective, envers la nature qu'ils observent (Stengers, 2015), et non pas un rapport de pure adéquation rationnelle à la réalité.

Toutefois les sciences et recherches participatives, par leur confrontation, ouvrent un espace de dialogue entre des visées qui peuvent résulter en programmes d'action très différents : égaliser les connaissances (visées démocratiques), enrichir la science (visées scientifiques) ou encore produire du changement par le processus et l'utilité des connaissances produites (visées d'action). Il s'agit ici de prendre en compte le statut de la recherche produite à la rencontre de ces trois orientations, et les articulations problématiques entre elles. Les communications pourront ainsi discuter en quoi le savoir est localisé, encastré dans des configurations sociales, historiques et politiques.

2) Pluraliser les critères de scientificité, reconnaître les critères d'authenticité ?

Quelle est la portée des sciences et recherches participatives (SRP) ? Cette question ouvre un vaste chantier de réflexion sur les critères de validité et de jugement. Une manière de l'aborder est de se demander si seuls les critères de scientificité opèrent ou si d'autres critères comme l'authenticité, l'appropriation, l'encapacitation des personnes impliquées, l'actionnabilité, etc. comptent aussi. Émargent également aux critères de validation des critères relatifs à la méthode. Ces ensembles de critères touchant aux processus et effets de la fabrique de connaissances ont encore du mal à être reconnus, voire à être exposés. Comment documenter la co-production des données et/ou des savoirs ?

La question des critères de validation correspond à une interrogation récurrente sur les sciences en général pour savoir si on privilégie la forme que prend la recherche, ses institutions, ses protocoles, etc. ou si l'on étudie le contenu des savoirs, comme ceux concernant le comportement animal, la distribution floristique, les sols agricoles, etc. Comment les SRP concilient-elles ces deux éléments ? Les orientations sont-elles toujours séparées et clivées sur ce sujet ?

3) La coproduction des savoirs au prisme du travail : (dé)professionnalisation, petites mains, rétributions, dispositions

Un des terrains de rencontre d'une sociologie des recherches participatives avec la sociologie des sciences participatives concerne l'interrogation sur le travail qu'elles engagent et le statut socio-professionnel des travailleurs de la preuve, et/ou de l'émancipation. Les SRP concernent ainsi des alliages parfois improbables de bénévoles, volontaires, professionnels, scientifiques de laboratoires ou de terrain, statutaires ou précaires, etc. Éclairer la diversité de ces statuts socioprofessionnels impliqués dans les SRP permet de cerner, par un autre prisme, leurs conditions de conduite et de pilotage. Quelles sont les dispositions des personnes impliquées dans les SRP ? En quoi les SRP confortent, invalident, renforcent certaines compétences ou certains savoir-faire au détriment d'autres ? Quels rôles les médiateurs et médiatrices des SRP ? Dans quelle mesure l'implication dans les SRP dépend-elle d'une socialisation préexistante aux codes de la recherche scientifique ? Quelles sont les conditions matérielles de mise en place et de conduite des SRP ? Dans cette perspective, on peut s'interroger sur la question de la rémunération, des formes de dédommagement, de contractualisation, de gratification monétaire ou symbolique des participant.es.

Le prisme du travail pose également la question de la montée en compétences ou en expertise des « pairs » ou des citoyens profanes et du changement de posture, du bousculement des pratiques allant parfois jusqu'à une perte de légitimité des chercheurs. L'ambition d'apprentissage, parfois croisé et mutuel, des SRP, va souvent de pair avec des jeux d'assignation, où les chercheurs de métier peuvent être renvoyés aux tâches de construction des protocoles par les citoyens « profanes ». Donnant lieu à de multiples formes de négociations identitaires, les SRP recomposent les frontières entre les groupes sociaux et au sein de ces derniers, suscitant de nouvelles différenciations sociales, renforçant des clivages existants ou au contraire, bousculant les hiérarchies dans un sens plus égalitaire. A ce titre, la collecte citoyenne des données n'est sans doute pas incompatible avec la co-production de la science. Collecter des données peut donner du pouvoir sur la science, des compétences pour délibérer et peser sur décision. Toutefois cette opération qui tient de l'apprentissage à une plus grande familiarité avec les savoirs académiques et une plus grande autonomie est potentiellement contrebalancée par la tendance à invisibiliser « les petites mains » (Denis et Pontille, 2012) de la recherche. A cet égard, les « petites mains » peuvent renvoyer au « sale boulot » organisationnel, technique et logistique mais aussi à l'activité invisible d'artisanat, de bricolage, de soin, de fabrique de la recherche. Quel sont les enjeux de cette inversion dans la mise aux devants de la scène de ces forgerons oubliés de la science ?

Comment donner à voir le processus de participation et ses impacts sur toutes les parties-prenantes de ces projets ?

Les enquêtes donnant à voir les coulisses des sciences et recherches participatives sont donc bienvenues pour éclairer ces points aveugles. Les moyens d'encourager une justice épistémique sont-ils recherchés dans le pilotage ? Quel degré de co-production des savoirs est-il atteint et selon quelles modalités cette co-production s'expérimente-t-elle au sein des organismes de recherche et des associations concernées (Fiorini, 2023) ? Quelles « frictions épistémiques » (Medina, 2012) les sciences et recherches participatives occasionnent-elles, sont-elles travaillées ou non par le collectif de recherche, dans et en dehors des laboratoires, donnent-elles lieu à des négociations et ajustements ? Quels rôles sont remplis par les tiers veilleurs dans cette optique ?

4) L'institutionnalisation et la gouvernance des SRP en tensions : interpellation et/ou pacification

Il est bien connu que pour enterrer une réforme à faire, on crée un comité chargé d'y réfléchir. On peut se demander ici dans quelle mesure les autorités, qu'elles soient politiques, économiques ou scientifiques, utilisent les sciences participatives et recherches participatives pour au mieux trouver des moyens de pacifier les conflits, et au pire s'en servir pour opérer des missions de communication et des relations publiques (Blaker et al. 2021). La conversion des recherches participatives en référence et en label de nombreuses politiques publiques s'inscrit, en partie, dans des impératifs de rentabilisation et d'optimisation marchande de la recherche mais aussi de « bonne gouvernance » véhiculés par la rationalité managériale (Herreros, 2015), permettant d'assurer une légitimation et une acceptabilité sociale de certaines politiques, les coopérations entre acteurs et chercheurs pouvant alors servir de caution démocratique. Autrement dit, est-ce que les sciences et recherches participatives sont devenues des modalités de gestion des dissensus en société ? Cette question est devenue cruciale pour le renouvellement actuel d'une revendication démocratique issue de la population de nombreux pays, considérés pourtant comme exemplaire dans ce domaine, mais dont on peut se demander si les SRP ne viennent pas divertir l'attention face à leur conversion en démocraties autoritaires.

Inversement, le soutien financier et la reconnaissance institutionnelle des sciences et recherches participatives traduisent également un mouvement de reconnaissance, selon des géométries variables, des savoirs citoyens et de dynamiques de plaidoyer jusqu'alors peu prises en compte pouvant irriguer la démocratisation des politiques publiques. Comment se traduit dans les faits cette reconnaissance et quelles en sont les conséquences ? Quels sont alors les critères de financement des SRP ? Le financement des SRP par un nombre croissant de fondations et d'institutions publiques ou parapubliques traduit-il des manières spécifiques de désigner les problèmes sociaux et environnementaux et les manières, légitimes ou illégitimes, d'y répondre à travers les SRP ? N'assiste-t-on pas une substitution, par ces initiatives privées, d'une mission démocratique, que certains pays européens délaissent dans une perspective de montée de l'autoritarisme ?

5) Un marché de l'accompagnement des SRP : entre médiations et (co-)formations

Les SRP ressortissent de nouvelles compétences et du développement d'un métier. De nouveaux rôles de médiation scientifique ont été promus avec la multiplication des tiers veilleurs dans les contrats de recherche sur les sciences et recherches participatives (CO3, Appel Recherche et Société de la région Bretagne, Appel Recherches participatives de l'ANR...). Des nouveautés sont ainsi apparues récemment dans la gestion de ce que de nombreux organismes appellent désormais la médiation scientifique. Qu'il s'agisse de structures associatives/coopératives, d'organismes rattachés à

l'université ou encore de dispositifs publics ou privés, il existe de plus en plus d'instances tierces qui visent à assurer l'interface entre science et sociétés, et interviennent dans les sciences et recherches participatives (SRP). Toutefois la professionnalisation de l'accompagnement des démarches de coproduction des savoirs pose la question de la standardisation des procédures et du déploiement de « bonnes pratiques » répliquables, selon le processus repéré dans le champ de la démocratie participative (Mazeaud et Nonjon 2018). N'y a-t-il pas là un tropisme procédural, une réduction de la participation à une méthodologie pouvant constituer de nouvelles figures de « consultants » en matière de SRP ? Au service de quoi ces professionnels de la participation sont-ils mobilisés quand on sait que la « donnée » est devenue un marché ? S'agit-il de lutter contre l'érosion de la biodiversité, la disparition d'une langue ou bien de se faire une place au sein d'un marché professionnel émergent ? Si l'accompagnement des SRP est devenu un marché, une pluralité de modèles coexiste cependant. Les contributions pourront, en particulier, donner à voir les contours et les fonctions de ces intermédiaires des SRP : quels rôles jouent concrètement ces intermédiaires et quelles sont leurs identités professionnelles ? Comment organisent-ils la rencontre, la confrontation et le croisement de savoirs issus de mondes sociaux divers ? Elles pourront également analyser comment se situent les SRP par rapport aux centres chargés de la culture scientifiques et technique, aux tiers veilleurs, ou bien aux espaces de rencontre entre chercheurs et précaires, orchestrés par des ONG, ou explorer, inversement, comment les centres chargés de la culture scientifiques et techniques se saisissent des sciences et recherches participatives.

6) Les visées des SRP : défendre une cause, défendre la science ?

Dans ces temps de *fake news* et de brouillage de la référence scientifique, on peut noter plusieurs motivations aux recherches collaboratives et sciences participatives, qui peuvent être en tension. Est-ce que l'objectif est de faire de la recherche de qualité et donc de ne pas déroger à une volonté d'absence de biais malgré l'ouverture de l'enquête à des non-spécialistes ? Dans ce cas, on répond au brouillage par un supplément d'académisme, qui, pour certains est la raison-même du discrédit suscité par des connaissances trop éloignées de la vie ordinaire. Ou bien l'objectif est-il d'interpeller les politiques, les médias, et les autres scientifiques, par des méthodes qui monnayent leur potentielle plus faible robustesse scientifique par le fait qu'elles mobilisent des savoirs subalternes peu représentés (Ottinger, 2010) ? Ces questions révèlent l'importance des styles de gouvernance et des positionnements sociétaux des instigateurs et instigatrices de recherches et sciences participatives.

Ces tensions relèvent aussi d'un établissement de diagnostic des problèmes actuels, et de méthodes pour arriver à les traiter qui peut différer selon l'organisme – ou le collectif impliquant plusieurs communautés épistémiques - qui en est le porteur initial. Est-ce que l'observation de l'origine de la recherche, dans les laboratoires, ou dans le public ou des communautés particulières, suffit à comprendre comment cela change les formes de coproduction des recherches collaboratives et de sciences participatives ? Ou bien est-il relativement indifférent que ce soit une association de citoyen.nes, une ONG ou bien un organisme de recherche qui génèrent la recherche pour la tenue des protocoles ? Quels sont les processus de dialogue et de négociation entre ces acteurs, évoluant habituellement dans des mondes distincts, aux différentes étapes de la fabrique des connaissances ? Au-delà de la seule question de l'origine de la recherche, ce sont aussi les différentes formes prises par le pilotage des SRP qui se posent. Qu'est-ce que cela change, quand c'est une association de citoyens, une ONG ou bien un organisme de recherche qui pilote la démarche ? Qu'est-ce que cela change, quand ces différents acteurs cherchent à co-piloter la démarche ? Le pilotage des SRP peut-il être pluriel, négocié entre des associations et des scientifiques ?

Les réponses attendues à cet appel à contributions peuvent émaner de chercheurs, chercheuses et d'acteurs, actrices de la participation ainsi que de volontaires s'impliquant dans des projets de sciences recherches participatives. Elles peuvent avoir un format académique ou des formats plus divers permettant de rendre compte des leurs initiatives, de les partager et de les mettre en discussion (ateliers thématiques, coopératifs ou prospectifs, stand, performance, affichage...)

Les propositions de contributions devront faire entre 3 000 et 5 000 signes. Elles indiqueront l'axe principal dans lequel elles s'inscrivent, 5 mots clés et le format retenu. Elles préciseront également le nom des auteurs-autrices ou contributeurs-contributrices et leurs affiliations ou organisations.

Les propositions devront être déposées, au plus tard **le 06 juin 2024**, par mail aux membres du comité d'organisation. Pour les personnes souhaitant soumettre une proposition mais n'étant pas familières de cette pratique (hors du monde académique), il est possible de nous écrire de manière plus informelle aux adresses du comité d'organisation pour convenir d'un rendez-vous.

Comité d'organisation

Marion Carrel (marion.carrel@univ-lille.fr), Florian Charvolin (florian.charvolin@gmail.com), Maïté Juan (maite.juan@cyu.fr), Lionel Scotto d'Apollonia (artistes.atelier@gmail.com), Laure Turcati (laure.turcati@sorbonne-universite.fr)

Comité scientifique

Marie-Hélène Bacqué (Université de Nanterre/ La Cabane de la Recherche), Francis Chateauraynaud (EHESS), Agnès Deboulet (Université Paris 8/ Appuii), Cyril Fiorini (Sciences citoyennes), Baptiste Godrie (Université de Sherbrooke), Romain Julliard (MNHN), Céline Letailleur (association Affreux, sales et méchantes), Gilles Monceau (Université de Cergy), Bruno Tardieu (ATD Quart Monde).

Références

Aschieri Gérard (2000). *Sciences et société : les conditions du dialogue*. Conseil économique, social et environnemental.

Blacker Sarah, Aya H. Kimura and Abby Kinchy (2021). "When citizen science is public relations." *Social Studies of Science* 51(5) : 780-796.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick (2001). *Agir dans un monde incertain*, Paris, Le Seuil.

Charvolin Florian et Lorna Heaton (2022). "Au-delà des intentions de collégialité de la vigilance environnementale. Médiation et régulation des pratiques." *Revue d'anthropologie des connaissances* 16.16-4.

Chateauraynaud Francis (2021). "Des expérimentations démocratiques en tension. L'œuvre des citoyens dans le travail politique des bifurcations." *Cahiers du GRM. publiés par le Groupe de Recherches Matérialistes–Association* 18.

Denis Jérôme et David Pontille (2012). "Travailleurs de l'écrit, matières de l'information." *Revue d'anthropologie des connaissances* 6.6-1.

Fiorini Cyril (2023). *La coproduction des savoirs en pratique au tournant du XXI^e siècle. Etudes de cas sur la mise en œuvre et la conduite de collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté*, Thèse en Épistémologie, histoire des sciences et des techniques, Cnam-Hesam Université.

Fricker Miranda (2007). *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*. Oxford University Press.

Godrie Baptiste, Maïté Juan et Marion Carrel (2022). "Recherches participatives et épistémologies radicales : un état des lieux." *Participations* 32.1 : 11-50.

Irwin Alan (1995). *Citizen science*, Londres, Routledge.

Luneau Aymeric et al. (2021). "Le tournant démocratique de la *citizen science* : sociologie des transformations d'un programme de sciences participatives." *Participations* 31.3 : 199-240.

Mazeaud Alice et Magali Nonjon (2018). *Le marché de la démocratie participative*. Ed. du Croquant.

Medina José (2012). *The Epistemology of Resistance. Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and the Social Imagination*. Oxford: Oxford University Press.

Millerand Florence (2021). « La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement », *Études de communication. Langages, information, médiations*, (56), p. 21-38.

Ottinger Gwen (2010). "Buckets of resistance: Standards and the effectiveness of citizen science". *Science, Technology, & Human Values*, 35(2), 244-270.

Stengers Isabelle (2015). *La vierge et le neutrino*, Paris, La Découverte.

de Sousa Santos Boaventura (2011). "Épistémologies du sud." *Études rurales* : 21-49.

Wynne Brian (1996). "May the sheep safely graze? A reflexive view of the expert-lay knowledge divide." *Risk, environment and modernity: Towards a new ecology*, 40 : 44-85.